



SOUTIEN À LA PERSONNE HANDICAPÉE EN ROUTE VERS L'EMPLOI AU QUÉBEC

Activités financées
par les mesures individuelles du Fonds d'intégration
pour les personnes handicapées

Rapport annuel 2005-2006

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT : UNE ANNÉE BIEN REMPLIE.....	4
BILAN DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT.....	5
1) <i>Le service aux personnes handicapées</i>	5
2) <i>L'imputabilité</i>	6
3) <i>La multiplication des modèles d'intervention</i>	6
4) <i>L'orientation stratégique</i>	6
5) <i>L'identité corporative de SPHERE-Québec</i>	7
SPHERE-QUÉBEC : UNE NOUVELLE ENTITÉ POUR TOUJOURS MIEUX SERVIR LES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC.....	8
SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES.....	8
MISSION ET MANDATS.....	8
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :	9
PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE.....	10
UN SUCCÈS DÉPASSANT LES PRÉVISIONS.....	10
UNE CLIENTÈLE DE PLUS EN PLUS ÉLOIGNÉE DU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	11
LES EMPLOIS OCCUPÉS.....	12
TYPES DE DÉPENSES ADMISSIBLES :	12
ACTIVITÉS FINANCIÈS.....	13
1) <i>Les subventions salariales ciblées</i> :	13
2) <i>Le développement des compétences</i> :	13
3) <i>L'aide aux travailleurs indépendants</i> :	13
VENTILATION BUDGÉTAIRE PAR INTERVENTION.....	14
RÉPARTITION RÉGIONALE DES MONTANTS ATTRIBUÉS EN 2005-2006.....	15
PARTENARIAT.....	16
BILAN FINANCIER.....	17
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES.....	17
UN PROJET RÉUSSI.....	18
POUR CONCLURE.....	19
REMERCIEMENTS.....	20

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : CLIENTÈLE PAR GROUPE D'ÂGE.....	10
TABLEAU 2 : CLIENTÈLE PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	10
TABLEAU 3 : CLIENTÈLE PAR CATÉGORIE DE DÉFICIENCE.....	11
TABLEAU 4 : RÉSULTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÉES EN 2005-2006.....	11
TABLEAU 5 : CLIENTS PAR LA NATURE DE L'EMPLOI (2005-2006).....	12
TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR MESURES.....	14
TABLEAU 7 : MONTANTS ATTRIBUÉS PAR RÉGION.....	15
TABLEAU 8 : REVENUS ET DÉPENSES DU 1ER AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006.....	17

Mot du président : une année bien remplie

L'année 2005-2006 restera longtemps inscrite dans notre mémoire. Comment oublier notre première année d'existence?

Née du désir de toujours mieux répondre aux besoins des personnes handicapées du Québec en termes d'intégration et de réintégration en emploi, la corporation de SPHERE-Québec (Soutien à la personne handicapée en route vers l'emploi au Québec) a été constituée en décembre 2004. Vouloir offrir aux personnes handicapées un organisme qui aurait comme seule responsabilité de les appuyer concrètement dans leur cheminement vers l'emploi et pouvoir répondre à leurs besoins, une personne à la fois, voilà ce que les membres fondateurs ont souhaité comme traits distinctifs pour SPHERE-Québec.

Ainsi, cette année, il a fallu mettre en place ses structures de fonctionnement, se préparer à prendre le relais du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO) pour la gestion des mesures individuelles du Fonds d'intégration, conclure une entente avec le ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada pour en obtenir le mandat et maintenir nos appuis dans le milieu. Le tout, en offrant un soutien sans faille à notre clientèle. Le défi était considérable, mais on peut affirmer, au terme de ce premier exercice, qu'il a été relevé avec brio.

Prolongeant le travail entrepris par le CAMO, SPHERE-Québec peut, bien sûr, encore compter sur les liens déjà établis avec ses partenaires de partout au Québec. Ses méthodes sont rigoureuses, sa gestion efficace et, surtout, elle est toujours autant à l'écoute de sa clientèle.

Les quelques pages suivantes vous fourniront un portrait plus complet de cette année charnière. Je suis persuadé qu'après les avoir consultées, vous serez d'accord avec moi : SPHERE-Québec est prête à poursuivre sur sa lancée!

Martin Trépanier
Président

Bilan de la directrice générale : une année sous le signe du changement

La première année de fonctionnement de SPHERE-Québec a été bien remplie. Depuis sa fondation, SPHERE-Québec a, en effet, abattu une besogne considérable. Il faut dire que prendre la relève du Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO) pour gérer les mesures individuelles du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées (FIPH) n'était pas une mince affaire, mais cela constituait en même temps un défi emballant auquel toute l'équipe s'est attaquée avec enthousiasme.

Depuis la création du FIPH, en 1997, le CAMO était chargé de mettre en œuvre au Québec les mesures individuelles. La transition entre le CAMO et SPHERE-Québec a exigé une attention particulière afin que la passation des dossiers se fasse sans heurts pour la clientèle et les activités en cours. Il était, bien sûr, hors de question que les personnes handicapées soient pénalisées par cette opération. Au contraire! La création de SPHERE-Québec visait, et vise toujours, à mieux servir cette clientèle.

C'est donc dans un esprit de continuité que l'équipe de SPHERE-Québec a poursuivi son action à compter du 1^{er} juin 2005 avec le même professionnalisme et les mêmes convictions. Notre philosophie d'intervention holistique est demeurée et est toujours fondée sur les besoins réels des personnes handicapées en route vers l'emploi. L'équipe de SPHERE-Québec collabore ouvertement avec ses partenaires de la province afin de trouver et de mettre en œuvre des solutions novatrices. Pour SPHERE-Québec, cette collaboration est précieuse et nécessaire à la réalisation de sa mission.

L'ensemble du travail des douze derniers mois démontre bien les efforts que nous avons déployés. Voici, en cinq volets, les résultats obtenus :

1) Le service aux personnes handicapées

Au cours de l'année, nous avons aidé 749 personnes dans toutes les régions du Québec à cheminer vers l'emploi. La collaboration habituelle de nos partenaires des services spécialisés de main-d'œuvre, des associations et des organismes du domaine nous a permis d'arriver à cet étonnant résultat.

En effet, je suis très fière de dire que nous avons atteint — et même dépassé — les objectifs visés. Un exemple : nous avons fixé à 520 le nombre des personnes handicapées à appuyer dans leur

démarche vers l'emploi au Québec au cours de l'année. Or, nous en avons aidé 44 % de plus que prévu, sans jamais faire de compromis sur la qualité de l'intervention!

2) L'imputabilité

SPHERE-Québec a travaillé très fort sur les questions du suivi des participants et du contrôle financier de ses activités. Ce processus a entraîné l'élaboration et l'application d'un guide des pratiques et procédures pour nos agents de projets. Celui-ci a d'ailleurs attiré l'attention du ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada, qui nous a demandé la permission de l'utiliser comme modèle pour des projets semblables au nôtre ailleurs au pays.

3) La multiplication des modèles d'intervention

SPHERE-Québec considère son équipe comme des agents multiplicateurs, ou plutôt comme des courroies de transmission de modèles. Pour nous, il s'agit de favoriser l'émergence de projets novateurs par la diffusion de modèles d'intervention ayant le plus adéquatement répondu aux besoins réels des personnes handicapées. Concrètement, cette vision a mené à la création d'un outil audio-visuel sur DVD décrivant des projets ayant connu du succès. La diffusion de cet outil à des partenaires de région en région permet de faire connaître ce qui se fait ailleurs. Ainsi, le succès attire le succès!

4) L'orientation stratégique

Sachant que la prochaine année serait une année de réévaluation pour le FIPH, SPHERE-Québec a adopté une attitude proactive visant à préparer le terrain. Ainsi, plusieurs rencontres avec nos partenaires ont eu lieu pour définir, dans un premier temps, les réels besoins de notre clientèle et, dans un deuxième temps, pour évaluer comment, actuellement, les mesures individuelles du Fonds d'intégration pouvaient y répondre. De cette réflexion nous avons produit le document : SPHERE-Québec : une proposition d'avenir pour les personnes handicapées. Cette proposition a été présentée aux autorités gouvernementales. Nous croyons que celle-ci saura alimenter judicieusement la réflexion des décideurs dans leur démarche de réévaluation du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées.

5) L'identité corporative de SPHERE-Québec

Parallèlement, nous avons mené une autre réflexion sur une stratégie de communications. Celle-ci a mené à la création d'une signature corporative, à l'adoption d'un style visuel et à la mise en œuvre d'outils variés, dont un site Internet entièrement accessible aux personnes handicapées.

Bref, toute l'équipe a été fort occupée au cours de l'année 2005-2006. Chacun s'est donné à fond, sans compter, avec énergie et détermination pour relever le défi.

Et demain?... Le processus de réévaluation du programme du FIPH est bien enclenché à l'échelle nationale. Nous gardons bon espoir qu'au terme de son analyse, le gouvernement du Canada poursuivra sur la même lancée, soit celle d'accompagner les personnes handicapées vers le marché du travail et qu'il souscrira à notre proposition de consolider et de bonifier les mesures individuelles du Fonds d'intégration. Pour nous, c'est une question de valeur : donner une chance égale à tous de jouer pleinement son rôle de citoyen. SPHERE-Québec n'a qu'un souhait, toujours mieux répondre aux besoins réels des personnes handicapées du Québec en route vers l'emploi.

Sylvie Bédard
Directrice générale

SPHERE-Québec : une nouvelle entité pour toujours mieux servir les personnes handicapées du Québec

SPHERE-Québec est une corporation autonome établie en décembre 2004 dans le but de favoriser l'insertion et la réinsertion des personnes handicapées sur le marché du travail. SPHERE-Québec a entrepris ses opérations le 1^{er} juin 2005. Voici, le compte rendu de ses activités réalisées jusqu'au 31 mars 2006.

Situation des personnes handicapées

Les personnes ayant une incapacité forment un segment important de la population canadienne. Le gouvernement fédéral indiquait, dans son rapport publié en 2004, *L'intégration des personnes handicapées*, qu'un Canadien sur huit vivait avec une ou des limitations fonctionnelles. Ceci représente, au Canada, environ 3,6 millions de personnes.

Au Québec plus particulièrement, le CAMO estimait dans son *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, publié en janvier 2005, que ce groupe atteint plus de 650 000 personnes.

Encore aujourd'hui, les personnes handicapées sont souvent moins scolarisées et moins formées que la moyenne et elles ont ainsi de la difficulté à trouver l'emploi qui leur permettrait de mieux subvenir à leurs besoins et de se percevoir comme des citoyens actifs et utiles. Un exemple : selon le CAMO, parmi les 650 000 personnes handicapées recensées au Québec, seulement 27,7 % occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes.

Cette situation préoccupe tous ceux qui croient en une société plus inclusive et plus juste permettant à tous ses citoyens de contribuer et de s'épanouir. SPHERE-Québec est de ceux-là!

Mission et mandats

SPHERE-Québec a pour mission de favoriser, sur l'ensemble du territoire de la province, l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

L'organisation a défini ses mandats pour baliser son action actuelle et future. Ainsi, elle veut :

gérer et promouvoir tout fonds ou programme pour personnes handicapées, auprès du monde patronal, syndical, associatif, des organisations spécialisées dans le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi et auprès d'autres partenaires;

collaborer financièrement ou autrement avec des partenaires locaux, régionaux et provinciaux en vue de développer des initiatives favorisant, entre autres, l'émergence de nouveaux modèles d'intégration au travail;

encourager et soutenir financièrement ou autrement la mise en place d'emplois adaptés de qualité;

participer et **contribuer** aux réseaux d'experts pour le transfert des connaissances et pratiques.

SPHERE-Québec offre ses services à partir de quatre bureaux établis au cœur des principales régions de la province : Montréal, Québec, Rimouski et Sainte-Agathe-des-Monts. Ses intervenants participent à toutes les tables de concertation régionales pour l'emploi et travaillent en étroite collaboration avec les partenaires du milieu. En 2005-2006, l'équipe de SPHERE-Québec comptait 10 personnes, toutes issues des rangs du CAMO, ce qui assurait un transfert harmonieux d'expertise et de savoir et une continuité impeccable entre les deux organisations.

Cette concertation avec les partenaires est d'ailleurs mise en lumière par la composition du conseil d'administration de SPHERE-Québec. Celui-ci rassemble en effet des représentants d'employeurs, de syndicats et des principaux organismes travaillant pour les personnes handicapées de la province (voir la liste de ses membres ci-après). Au plan national, les représentants de SPHERE-Québec participent aux travaux du Conseil canadien de la réadaptation et du travail (CCRT).

Composition du conseil d'administration :

- M. Martin Trépanier (président) - Regroupement des associations de personnes handicapées de la Gaspésie et des Îles (RAPHGI);
- M. Martin Fortier (vice-président) - Conseil québécois des entreprises adaptées;
- M. Louis Adam (secrétaire-trésorier) - Société canadienne de la sclérose en plaques;
- Mme Gaétane Lacroix – Regroupement d'organismes de promotion des personnes handicapées de l'Estrie (ROP);
- Mme Denise Gagnon - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- M. Jean Lefebvre - Regroupement des organismes de services spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH);
- M. Olivier Collomb d'Eyramès – Alliance québécoise des regroupements pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH).

Portrait de la clientèle

SPHERE-Québec s'occupe spécifiquement des personnes handicapées éloignées du marché du travail. Il s'agit de personnes vivant avec une limitation fonctionnelle (intellectuelle, psychique, motrice, organique, auditive ou visuelle) qui, du fait de cette limitation ou par manque de formation ou d'expérience professionnelle, n'ont pas encore réussi à s'intégrer au marché de l'emploi.

Un succès dépassant les prévisions

Dans son plan d'action 2005-2006, SPHERE-Québec prévoyait aider 520 personnes à obtenir un emploi, à travailler à leur compte ou à retourner aux études.

Les tableaux suivants montrent que SPHERE-Québec a dépassé cet objectif en accueillant les projets de quelque 750 personnes de tous les groupes d'âge, de tous les niveaux de scolarité et de tous les types de limitation. Ceci, on le verra plus loin, lui a permis d'investir la presque totalité de l'enveloppe budgétaire accordée par le Ministère.

TABLEAU 1 : CLIENTÈLE PAR GROUPE D'ÂGE

GROUPE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
16 – 25 ans	151	95	246
26 – 35 ans	96	60	156
36 – 45 ans	95	81	176
46 – 55 ans	75	68	143
56 – 65 ans	16	12	28
Total	433	316	749

TABLEAU 2 : CLIENTÈLE PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ

NIVEAU	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Primaire	92	58	150
Secondaire	250	192	442
Collégial	58	35	93
Université	33	31	64
Total	433	316	749

TABLEAU 3 : CLIENTÈLE PAR CATÉGORIE DE DÉFICIENCE

CATÉGORIE DE DÉFICIENCE	%
Intellectuelle	33 %
Psychique	28 %
Motrice	22 %
Organique	8 %
Auditive	5 %
Visuelle	4 %
Total	100 %

Une clientèle de plus en plus éloignée du marché du travail

Les objectifs fixés en 2005-2006 prévoyaient que 57 % des participants resteraient en activité à la fin d'une intervention de SPHERE-Québec (en emploi, à son compte ou aux études). Or, les données recueillies montrent que les résultats ont été légèrement en-deçà de ces espérances alors que la proportion des personnes handicapées encore en activité au terme de leur projet a plutôt atteint 47 %.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS DES ACTIVITÉS FINANCÉES EN 2005-2006

RÉSULTATS	%
En emploi	40 %
À son compte	4 %
Aux études	3 %
Sans emploi	53 %
Total	100 %

Ces résultats démontrent que la clientèle desservie par SPHERE-Québec est de plus en plus éloignée du marché du travail. En plus, les observations sur le terrain par nos agents et celles de nos partenaires viennent corroborer ce fait en témoignant des nombreuses difficultés pour les personnes handicapées à intégrer le marché du travail. Les obstacles sont majeurs, non seulement à cause de la nécessité de réaliser un plan d'intervention plus long en termes de durée, mais aussi à cause de la

multiplicité des besoins. L'approche holistique prônée par SPHERE-Québec permet de répondre de façon personnalisée aux différents besoins.

Les emplois occupés

Le type d'emploi des participants varie, bien sûr, mais on peut noter qu'ils se concentrent dans les catégories du personnel journalier, du personnel de soutien et du personnel non spécialisé.

TABLEAU 5 : CLIENTS PAR LA NATURE DE L'EMPLOI (2005-2006)

NATURE DE L'EMPLOI	TOTAL	%
Personnel cadre	8	1 %
Personnel de soutien	153	20 %
Personnel journalier	379	51 %
Personnel professionnel	26	4 %
Personnel technique	81	11 %
Personnel non spécialisé	102	13 %
Total	749	100 %

Types de dépenses admissibles :

Le soutien offert par SPHERE-Québec peut prendre plusieurs formes, mais il est toujours basé sur les besoins réels de la personne et toujours justifié dans son plan d'action. Il peut s'agir de :

- défrayer une partie du salaire de la personne;
- fournir des équipements pour adapter les lieux et le poste de travail;
- payer des frais d'interprétariat ou de transcription en braille;
- déboursier des frais de transport, ou autres soutiens personnels;
- payer des frais de formation;
- etc.

Activités financées

SPHERE-Québec soutient financièrement le participant au début de son parcours vers l'emploi. Ce soutien se concrétise via trois mesures, les subventions salariales ciblées, le développement des compétences et l'aide aux travailleurs indépendants.

1) Les subventions salariales ciblées :

L'intégration en emploi, c'est-à-dire une intervention ponctuelle permettant à une personne d'intégrer à court terme un emploi durable et le développement de l'employabilité, qui permet au participant d'acquérir une expérience de travail transférable ou de développer de bonnes habitudes de travail, de devenir plus autonome et d'accroître sa confiance en soi.

L'une et l'autre ont pour objectif de faire en sorte que la personne qui en bénéficie intègre le marché du travail à moyen ou long terme. Les dépenses admissibles dans cette mesure regroupent les frais de salaire, les frais d'adaptation du poste ou du lieu de travail, les frais d'accompagnement ou d'encadrement.

2) Le développement des compétences :

Grâce à cette mesure, le participant accède à une formation qui lui permet d'améliorer son employabilité, telle que le perfectionnement, la mise à niveau et la formation adaptée sur mesure. Ses dépenses admissibles sont les frais d'inscription et de matériel, les frais d'accompagnement et d'encadrement et les frais de transport, d'hébergement, de repas et de gardiennage.

3) L'aide aux travailleurs indépendants :

Cette mesure permet au participant de démarrer une entreprise et ainsi de créer son propre emploi. Les dépenses admissibles dans ce cas comportent les frais de subsistance et les frais d'adaptation.

Ventilation budgétaire par intervention

Les chiffres du tableau suivant confirment, ici aussi, que la clientèle de SPHERE-Québec est de plus en plus éloignée du marché du travail.

Les activités financées se concentrent donc de plus en plus dans le créneau de la pré-employabilité. Ainsi, les subventions salariales ciblées en vue du développement de l'employabilité ont accaparé la part la plus importante des dépenses, suivies de près par les subventions salariales ciblées en vue de l'intégration au travail des participants. Ces deux mesures comptent pour près de 75 % des sommes investies en 2005-2006.

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR MESURES

MESURE	INVESTISSEMENT	%
01- Subventions salariales ciblées - intégration au travail	903 834 \$	31 %
02- Subventions salariales ciblées - développement de l'employabilité	1 253 706 \$	43 %
03- Développement des compétences	524 807 \$	18 %
04- Aide au travail indépendant	233 248 \$	8 %
Total	2 915 595 \$	100 %

Répartition régionale des montants attribués en 2005-2006

À titre d'information, le tableau ci-dessous donne un aperçu des sommes utilisées dans chacune des régions du Québec.

TABLEAU 7 : MONTANTS ATTRIBUÉS PAR RÉGION

RÉGION	INVESTISSEMENT	%
01-Bas-St-Laurent	291 560 \$	10 %
02-Saguenay-Lac-St-Jean	174 936 \$	6 %
03-Capitale Nationale	233 248 \$	8 %
04-Mauricie-Bois-Francis	145 780 \$	5 %
05-Estrie	145 780 \$	5 %
06-Montréal	379 027 \$	13 %
07-Outaouais	87 468 \$	3 %
08-Abitibi-Témiscamingue	320 715 \$	11 %
09-Côte-Nord	87 468 \$	3 %
10-Nord-du-Québec	0 \$	0 %
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	145 780 \$	5 %
12-Chaudière-Appalaches	174 936 \$	6 %
13-Laval	58 312 \$	2 %
14-Lanaudière	87 468 \$	3 %
15-Laurentides	145 779 \$	5 %
16-Montérégie	408 183 \$	14 %
17-Centre-du-Québec	29 155 \$	1 %
Total	2 915 595 \$	100 %

Notons ici que le budget de SPHERE-Québec n'est pas décentralisé. Ainsi, la répartition entre les diverses régions de la province s'effectue naturellement selon les emplois disponibles et l'offre de services à la personne handicapée.

Partenariat

Cette année, comme par le passé, SPHERE-Québec a pu profiter d'un partenariat solide et efficace entretenu par l'équipe sur le terrain. Ce partenariat étroit permet l'éclosion de modèles de concertation adaptés à chaque région. Il en résulte des projets novateurs qui répondent adéquatement aux problèmes d'insertion vécus par les personnes handicapées de la région. Les comités de partenaires deviennent un lieu de transmission d'information où les groupes d'intervenants ont la possibilité de bâtir des projets ayant pour but non seulement d'améliorer l'employabilité de la clientèle, mais particulièrement de traiter des obstacles de façon systémique. Les moyens concrets pour entretenir un tel réseau sont multiples :

présence des agents de projets aux tables régionales de concertation pour l'emploi;

contacts quotidiens avec les conseillers en emploi des SSMO qui sont les intervenants de première ligne;

implication dans des comités multipartenaires pour la mise sur pied de projets novateurs.

En conformité avec les principes directeurs du Fonds d'intégration,, SPHERE-Québec mise sur la collaboration des partenaires de son réseau. Qu'ils s'agissent des services spécialisées de main-d'œuvre (SSMO), du mouvement associatif, des employeurs, des syndicats et des organismes gouvernementaux, chacun y va de son expertise et de ses ressources pour toujours mieux répondre aux besoins des personnes handicapées du Québec.

Bilan financier

État des revenus et dépenses

Le tableau suivant montre la répartition des revenus et des dépenses pour 2005-2006.

TABLEAU 8 : REVENUS ET DÉPENSES DU 1^{ER} AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006

BUDGET PRÉVU		BUDGET RÉEL	
Revenus	3 800 000 \$	Revenus	3 800 000 \$
Dépenses		Dépenses	
Frais des participants	2 925 425 \$	Frais des participants	2 915 595 \$
Frais de fonctionnement	874 575 \$	Frais de fonctionnement	839 551 \$
Total	3 800 000 \$	Total	3 755 146 \$
		Solde	44 854 \$

Un projet réussi

Depuis plus de 20 ans, madame Louise Leboeuf a travaillé dans le domaine de la santé holistique. En 2002, sa vie a basculé. Une triple rupture d'anévrisme lui a causé des séquelles irréversibles. Elle a dû s'adapter à sa nouvelle condition en apprenant à vivre avec une perte de vision périphérique, une corde vocale abimée et avec une difficulté d'évocation lexicale. Loin de se laisser abattre, elle a mis tous les efforts nécessaires pour retrouver son autonomie, se réaliser pleinement et poursuivre son travail auprès d'une clientèle désireuse d'être guidée vers une harmonie globale.

Ainsi, trois ans seulement après son accident, madame Leboeuf a pu réaliser son rêve avec l'aide financière de SPHERE-Québec et le support de partenaires spécialisés en démarrage d'entreprise. Elle a maintenant son propre commerce spécialisé en traitements holistiques dont l'orthothérapie et la massothérapie. Elle offre également des ateliers d'information portant sur la santé et le bien-être personnel.

Son entreprise, Mission Harmony, est en opération depuis 2005 et sa clientèle ne cesse de croître.

SPHERE-Québec est fier d'avoir pu contribuer, non seulement à l'essor de cette entreprise, mais surtout, d'avoir pu faire la différence dans la réalisation du rêve de madame Leboeuf, soit celui de reprendre sa vie en main !

Pour conclure

SPHERE-Québec amorce sa deuxième année avec le sentiment du devoir accompli. Les prochains mois permettront de poursuivre le travail.

On ne peut cependant pas faire abstraction du fait que le gouvernement fédéral ait entrepris une réévaluation en profondeur du FIPH. Le processus en cours entraînera inévitablement la mise en œuvre de nouvelles modalités d'application du Fonds d'intégration.

Au moment d'écrire ces lignes, celles-ci ne sont pas encore connues. Sans présumer de rien, on peut affirmer sans crainte qu'elles feront certainement évoluer SPHERE-Québec. Elles l'amèneront sans doute à modifier, à adapter et à renouveler ses façons de faire. Loin de subir ces changements, SPHERE-Québec entend s'impliquer dans le débat, faire preuve de pro-activité et participer à la réflexion.

Quelles que soient les conclusions de la réévaluation, l'objectif fondamental de SPHERE-Québec restera intact : servir les personnes handicapées du Québec au meilleur de ses connaissances, de ses compétences et de ses capacités en répondant à leurs besoins réels.

Inclure par l'emploi. Une personne à la fois.

Remerciements

Au terme de ce premier exercice, SPHERE-Québec veut remercier ses partenaires des Services spécialisés de main-d'œuvre pour leur implication et leur collaboration quotidiennes dans l'accompagnement des personnes handicapées ayant participé aux activités en 2005-2006.

Nous voulons également remercier nos partenaires regroupés des tables de concertation régionales pour l'emploi : les représentants de l'Office des personnes handicapées du Québec, du mouvement associatif des personnes handicapées, des employeurs, des syndicats et des divers organismes gouvernementaux impliqués. Leur appui a été précieux pour le succès des initiatives prises d'un bout à l'autre du Québec.

SPHERE-Québec tient aussi à souligner le dévouement des membres de son conseil d'administration et les remercier de leur engagement indéfectible envers les personnes handicapées du Québec.

Enfin, merci au ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada pour la confiance accordée à SPHERE-Québec et pour la contribution financière qui a permis la réalisation de projets qui concourent à l'avancement d'une société où chaque citoyen a la chance de s'accomplir dans la mesure de ses rêves, de ses compétences et de son potentiel.